

MENU

ENTREPRISE & EXPERTISE | DOSSIERS | CLASSEMENTS | LES RENCONTRES D'EXPERTS | LA LETTRE D'OPTION DROIT & AFFAIRES

Accueil > Droit & Affaires > La lettre d'Option Droit & Affaires > La Lettre du 12 juillet 2017 > LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton : la direction juridique de Bernard Kuhn

**Morningstar
Investment Conference** | **Paris** | **7 septembre
2017** | Inscrivez-vous dès à présent ▶

DROIT & AFFAIRES

PORTRAIT

LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton : la direction juridique de Bernard Kuhn

LETTRE OPTION DROIT & AFFAIRES - 12 JUILLET 2017 - GABRIEL MIKULFKA

ENVOYER

IMPRIMER

Partager

Tweeter

G+1

PARTAGER

Parcours du directeur juridique, organisation de son équipe, explications sur son fonctionnement et sur ses conseils. Découvrez le portrait d'une direction juridique.

QUI LA DIRIGE



C'est au Maroc que Bernard Kuhn est né, dans une famille où les juristes ne manquaient pas. Mais c'est à Lille que l'étudiant devint docteur en droit en 1979. Il y croisa d'ailleurs Pierre Godé, juriste lui aussi, qui y fut professeur à la faculté de droit, avant de devenir lui-même conseiller de Bernard Arnault. Après des stages chez Clifford Chance et à la Banque de Paris et des Pays-Bas, Bernard Kuhn passa quatre années aux laboratoires Servier avant d'être recruté par Moët-Hennessy en 1983. Il connaîtra ainsi les très nombreuses phases de croissance du groupe. C'est en 1991 qu'il est nommé directeur juridique de LVMH. Depuis, force est de constater que son attachement à la maison demeure intact. Sans doute peut-on l'expliquer par son appétence pour les dossiers sophistiqués dans des contextes exigeants qui caractérisent le groupe depuis sa création. Avec un plaisir aussi évident que parfaitement contrôlé dans son

L'ÉVÉNEMENT

L'ÉVÉNEMENT

De Gaulle Fleurance & Associés renforce son pôle média avec Philippe Moncorps

Ancien directeur juridique de l'information et des affaires judiciaires de TF1, Philippe Moncorps rejoint De Gaulle Fleu...

COMMUNAUTÉ

CARNET

Toutes les nominations de la semaine

Associés des cabinets d'avocats, directeurs juridiques, conseillers financiers, suivez les mouvements des grands acteurs...

AFFAIRES

FOCUS

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul

Le nombre de défaillances d'entreprises

expression, il explique : «Le rythme de la maison est assez unique et nous accompagnons de manière très étroite toutes les opérations de croissance en pilotant nous-même l'ensemble des aspects juridiques, y compris les plus complexes.» Et elles n'ont pas manqué pour constituer un groupe affichant aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 37 milliards d'euros et riche de 70 maisons.

Comment elle s'organise

En France, la direction groupe compte 25 collaborateurs organisés en trois équipes. La première est dédiée au droit des affaires. «Il s'agit d'une équipe de choc, réunissant huit juristes, toutes des femmes, toutes anciennes avocates, intervenant sur toutes les opérations du groupe.» Une deuxième prend en charge les questions de droit des sociétés et couvre donc le secrétariat juridique, la gouvernance et la vie des sociétés du groupe. «Elle inclut le service des titres, puisque nous tenons nous-même le registre des actionnaires pour les deux sociétés cotées, soit Dior et LVMH. Cela est lié au fait que le groupe reste familial bien qu'il s'agisse désormais de la première capitalisation boursière de la place.» Enfin, une troisième équipe se consacre aux questions de propriété intellectuelle : «Les actifs immatériels sont gérés dans les filiales, à l'exclusion des brevets, tous centralisés. Nous intervenons pour les maisons n'ayant pas d'équipe spécialisée et sur toutes les questions de propriété intellectuelle inhérentes aux opérations de croissance externe. A l'étranger, la direction groupe compte des équipes à New York, Tokyo, Hong Kong et Shanghai. Tout ce qui relève du périmètre du groupe est du ressort de la maison mère. «En outre, nous intervenons sur les opérations des filiales présentant des enjeux financiers ou d'image ou des questions de principe.» Les questions de distribution sélective et de concurrence relèvent, par exemple, de ce dernier cas. Les maisons comptent quant à elles environ cent cinquante juristes sans rattachement hiérarchique direct, mais en lien fonctionnel avec la direction groupe.

COMMENT ELLE SE POSITIONNE

Bernard Kuhn est rattaché à la fois à Bernard Arnault et à Antonio Belloni, directeur général délégué du groupe. «Notre mission est un équilibre subtil entre assistance et contrôle des filiales. Ce sont les maisons qui génèrent le chiffre d'affaires du groupe et nous sommes là pour les accompagner. Mais notre rôle est aussi de contrôler les opérations et d'homogénéiser les comportements dans notre domaine.» Quelle est la place du droit dans le groupe ? «Dès sa création, le droit a été un instrument capital. Notre président a toujours considéré que le droit était un élément fondamental dans la direction et le développement du groupe.»

QUI LA CONSEILLE

«Il n'y a aucune fidélité de principe à un cabinet. En revanche, nous avons une très grande fidélité aux avocats qui se distinguent nettement par la qualité de leurs prestations», explique Bernard Kuhn. Il détaille : «Le principe est, dans toute la mesure possible, de faire par nous-même, en atteignant un très haut niveau de maîtrise technique des opérations. Et quand nous en avons besoin, nous avons recours à un avocat.» En France, on citera par exemple les associés de **Bredin Prat** et Georges Terrier chez **Davis Polk**. En concurrence, Jérôme Philippe (**Freshfields**) ou Romano Subiotto (**Cleary Gottlieb**). En propriété intellectuelle, Christophe Caron. En contentieux, Eric Deubel (**Veil Jourde**). Sur les enjeux relatifs aux données personnelles, Nathalie Metallinos (**Idea Avocats**). En droit du travail, Joël Grangé (**Flichy Grangé**). En immobilier commercial, Bertrand Raclet (**Opera Avocats Associés**).

ENVOYER

IMPRIMER

Partager

Tweeter

G+

PARTAGER

SOMMAIRE DE LA LETTRE OPTION DROIT & AFFAIRES DU 12 JUILLET 2017

[De Gaulle Fleurance & Associés renforce](#)[Tous les deals de la semaine](#)[enregistre une nouvelle baisse au deuxième trimestre, avec une diminution des ou...](#)

ACTUALITÉS

Tous les deals de la semaine

Private equity, fusions-acquisitions et droit général des affaires, suivez les grands dossiers de la semaine.

ANALYSES

SOCIAL

La nécessaire évolution de l'obligation conventionnelle de reclassement externe

Dans le cadre d'un licenciement collectif pour motif économique d'au moins dix salariés, la convention collective dont r...

son pôle média avec Philippe Moncorps

Toutes les nominations de la semaine

LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton : la direction juridique de Bernard Kuhn

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur recul

La nécessaire évolution de l'obligation conventionnelle de reclassement externe

Le nouvel agent des sûretés au service des groupes de créanciers



ABONNEMENTS OPTION FINANCE

Offre premium

Tous les articles et les archives du magazine accessibles en ligne

[DÉCOUVRIR NOS OFFRES D'ABONNEMENT](#)

LES NEWSLETTERS D'OPTION FINANCE

Ne perdez rien de toute l'information financière

[S'ABONNER](#)

[ACTUALITÉS](#)

[DOSSIERS](#)

[ENTREPRISES & FINANCE](#)

[DROIT & AFFAIRES](#)

[ASSET MANAGEMENT](#)

[BLOGS & ANALYSES](#)

[COMMUNAUTÉS](#)

[PATRIMOINE](#)

[Newsletters](#)

[Événements](#)

[Les conférences de l'Opinion](#)

[Lettres professionnelles](#)

[S'abonner](#)

[Le magazine](#)

[Le groupe Option Finance](#)

[NOUS SUIVRE](#)

[Mentions Légales](#)

[Conditions générales de vente](#)

[Cookies](#)

[Crédits](#)

[Contact](#)

[Plan du site](#)